

Plan Imagerie : Avenant n°1 à la Convention Médicale

Les syndicats polycatégoriels considèrent que les efforts demandés aux spécialités concernées ne peuvent continuer à reposer principalement sur des baisses tarifaires alors même que les économies déjà mises en œuvre en novembre 2025 dépassent les objectifs fixés par le législateur.

Forfaits techniques scanner et IRM : l'Assurance Maladie choisit la baisse tarifaire plutôt que la pertinence proposée par la FNMR

Les négociations conventionnelles avec la Caisse Nationale de l'Assurance Maladie n'ont pas permis d'aboutir à un accord. Le plan d'économies décidé unilatéralement par l'Assurance Maladie en novembre 2025 continuera de s'appliquer, et de nouvelles baisses tarifaires sur les forfaits techniques scanner et IRM entreront en vigueur dès le 1er juillet 2026.

La FNMR avait pourtant proposé un plan alternatif de **460 millions d'euros d'économies** fondé sur des mesures de pertinence, destiné à améliorer la prise en charge des patients selon les recommandations et à réduire la durée des arrêts de travail. Elle proposait également un réinvestissement ciblé pour consolider les cabinets de proximité, indispensables au maillage territorial, notamment là où les hôpitaux sont absents.

L'Assurance Maladie a préféré les baisses tarifaires. La FNMR regrette ce choix, qui fragilisera l'ensemble de l'activité des centres d'imagerie – une spécialité à forte intensité d'investissement, où les radiologues libéraux financent eux-mêmes leurs locaux, leur matériel et leurs équipes. La FNMR déplore également que l'Assurance Maladie baisse la valeur des forfaits techniques scanner et IRM sans attendre les conclusions du groupe de travail qu'elle a elle-même commandé sur le sujet.

L'imagerie médicale ne représente que 3 % des dépenses de santé, alors qu'elle conditionne souvent la suite du parcours du patient. Bien utilisée, elle permet un diagnostic plus précoce, des traitements moins coûteux, des hospitalisations évitées, des arrêts de travail raccourcis et des patients en meilleure santé, à même de contribuer à l'activité économique du pays.

Il faut cesser de considérer l'imagerie comme une dépense à réduire, mais la reconnaître comme un investissement au service du système de santé.

Le Dr Jean-Philippe MASSON, Président de la FNMR, se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

Contact presse : info@fnmr.org 01.53.59.34.07.

À propos de la FNMR - La Fédération Nationale des Médecins Radiologues (FNMR) représente plus de 4 000 radiologues libéraux (30 000 collaborateurs), au cœur d'un réseau de 7 776 médecins dans toute la France.

Les radiologues assurent chaque année près de 80 millions d'actes (radiographie, échographie, scanner, IRM, imagerie interventionnelle), jouant un rôle central dans la chaîne de soins : diagnostic, dépistage, thérapeutique et suivi.

Grâce à leur expertise et à leurs investissements constants, les cabinets d'imagerie garantissent un accès rapide et de qualité à une médecine moderne et innovante.